GazMétro
1717, rue du Havre
Montréal Qc H2K 2X3
tél.: 514 598-3444
www.gazmetro.com

Hugo Sigouin-Plasse, Avocat
Conseiller juridique senior
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3767
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : hsigouin-plasse@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com

PAR SDÉ ET PAR MESSAGER

Montréal, le 10 avril 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria
2e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande d'examen du rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2012
V/dossier : R-3831-2012
N/dossier : 312-00635

Chère consœur,

Le calendrier procédural fixé par la Régie dans le dossier mentionné en titre prévoit que Gaz Métro doit déposer ses réponses aux demandes de renseignements au plus tard le vendredi 12 avril 2013, à 12 h.

Pour les motifs qui suivent, Gaz Métro demande à la Régie de lui accorder un délai supplémentaire.

D'abord, Gaz Métro souligne que le calendrier réglementaire est particulièrement chargé à l'heure actuelle puisque le présent dossier est examiné par la Régie au même moment que ne l'est la demande tarifaire 2013 (R-3809-2012, phase 2). D'ailleurs, Gaz Métro doit, d'ici le 12 avril, répondre à la demande de renseignements no 7 de la Régie dans le cadre du dossier R-3809-2012.

Ensuite, des personnes-ressources importantes, voire essentielles, sont actuellement non disponibles afin de participer à la rédaction de nombreuses réponses. En effet, la rédaction des réponses relatives aux plans de développement et aux programmes commerciaux est affectée par l'absence, pour des raisons médicales, d'un conseiller principal à la prévision de la demande. Pour ce qui est des demandes de renseignements relatives au projet d'extension de réseau entre

Vallée-Jonction et Thetford Mines, le chargé de projet pouvant répondre à plusieurs questions est en vacances jusqu'au 18 avril prochain.

Ainsi, Gaz Métro demande à la Régie de modifier le calendrier procédural de la façon suivante :

- Réponses de Gaz Métro aux demandes de renseignements, sauf les réponses aux questions 6, 7 et 8 de la Régie relatives au projet Thetford Mines : **17 avril, 12 h**

- Réponses de Gaz Métro aux questions 6, 7 et 8 de la Régie relatives au projet de Thetford Mines : **23 avril, 12 h**

- Dépôt des observations écrites de la FCEI : **23 avril, 16 h**

- Réplique de Gaz Métro : **3 mai 2013, 12 h**

Gaz Métro souligne que ces modifications au calendrier tiennent compte des sujets d'intervention de la FCEI (annoncés dans sa demande d'intervention, pièce FCEI-0001) ainsi que de la période d'audience dans le dossier R-3809-2012, phase 2 (du 24 au 30 avril).

Gaz Métro soumet que ces modifications lui permettront de répondre de façon complète aux demandes de renseignements qui lui ont été communiquées et de composer avec une conjoncture réglementaire particulière, et ce, sans pour autant retarder indûment le processus réglementaire dans le présent dossier.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Hugo Sigouin-Plasse

Hugo Sigouin-Plasse
HSP/mb